
Theses philosophicae.

Numéro d'inventaire : 1979.17853

Auteur(s) : Pierre Jacob Nigot de Saint Sauveur

Type de document : affiche

Éditeur : Hecquet (Paris)

Imprimeur : Hecquet

Période de création : 2e quart 18e siècle

Date de création : 1747

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Segers

Description : Affiche imprimée. Estampe dans la partie supérieure. Dans la partie inférieure le texte des thèses, sans encadrement. La feuille a été recoupée, et consolidée au verso au moyen de ruban adhésif. Traces de pliures. Une déchirure au centre, à la croisée des pliures verticale et horizontale.

Mesures : hauteur : 647 mm ; largeur : 462 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses de philosophie que doit soutenir en débat public Pierre Jacob Nigot de Saint Sauveur, le jeudi 15 juin 1747 au Collège d'Harcourt. Il a pour adversaire, dans cette "disputatio", son condisciple Daniel Marc-Antoine Chardon. Le débat est arbitré par Pierre Le Monnier, professeur de philosophie et membre de l'Académie Royale des Sciences. La première thèse discutée fait état des définitions de la philosophie; les cinq suivantes abordent la logique (définitions du jugement, du discours, etc.); les six dernières la métaphysique. La gravure, avec la suscription "patientiae exemplari" représente Job en haillons, réprimandé par sa femme, sous le regard réprobateur de ses amis. Cette gravure porte une signature ("Ger. Segers Invent.") et a été achetée "Chez Hecquet place Cambray A l'image St. Maur".

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Mention d'illustration
ill.



PATIENTIÆ EXEMPLARI.

THESES PHILOSOPHICÆ.

EX PROLEGOMINIS.

PHILOSOPHIA, ut habetur, est scientia cognoscendi... Philosophia est scientia cognoscendi...

EX LOGICA.

LOGICA est ars omnium artium... Logica est ars omnium artium...

II.

HINC est, ut dicitur, philosophia... Hinc est, ut dicitur, philosophia...

III.

CAUSA facti est deinde principium... Causa facti est deinde principium...

EX LOGICÆ.

JUDICIUM est actus, quo mens dicit et emittit... Judicium est actus, quo mens dicit et emittit...

V.

DISCURSUS est actus, quo mens opt... Discursus est actus, quo mens opt...

EX METAPHYSICÆ.

HÆC Philosophia pars est scientia... Hæc Philosophia pars est scientia...

II.

CAUSA facti est deinde principium... Causa facti est deinde principium...

EX METAPHYSICÆ.

ENS est illud, quod est substantia... Ens est illud, quod est substantia...

IV.

UNIUS est Deus, nec potest esse plures... Unius est Deus, nec potest esse plures...

V.

DECRETIS Dei liberum arbitrium... Decretis Dei liberum arbitrium...

VI.

ANIMA rationalis non est modificata... Anima rationalis non est modificata...

Hæc Thesis, Deo dante & auspicio Dei-patris, fuerit conscribit PETRUS-JACOBUS NIGOT DE SAINT SAUVEUR... Arbitr erit PETRUS LE MONNIER, Philosphie Professor, & à Regiâ Scientiarum Academiâ. PRO ACTU PUBLICO.

